

07/10/2020

AVIS DE L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS PUBLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 78 DE LA LOI DU 21 NOVEMBRE 2017

La cotation de l'instrument financier Xior, ISIN BE0974288202, reprendra sur Euronext Brussels le 07-10-2020 à partir de 15 :30 CET suite à la publication d'un communiqué de presse.

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/news/communique-de-presse-relatif-la-reouverture-de-la-cotation-de-xior-5>